

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

HEBERGEMENT LOGEMENT

FONDATION DE NICE
Patronage Saint-Pierre Actes
RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

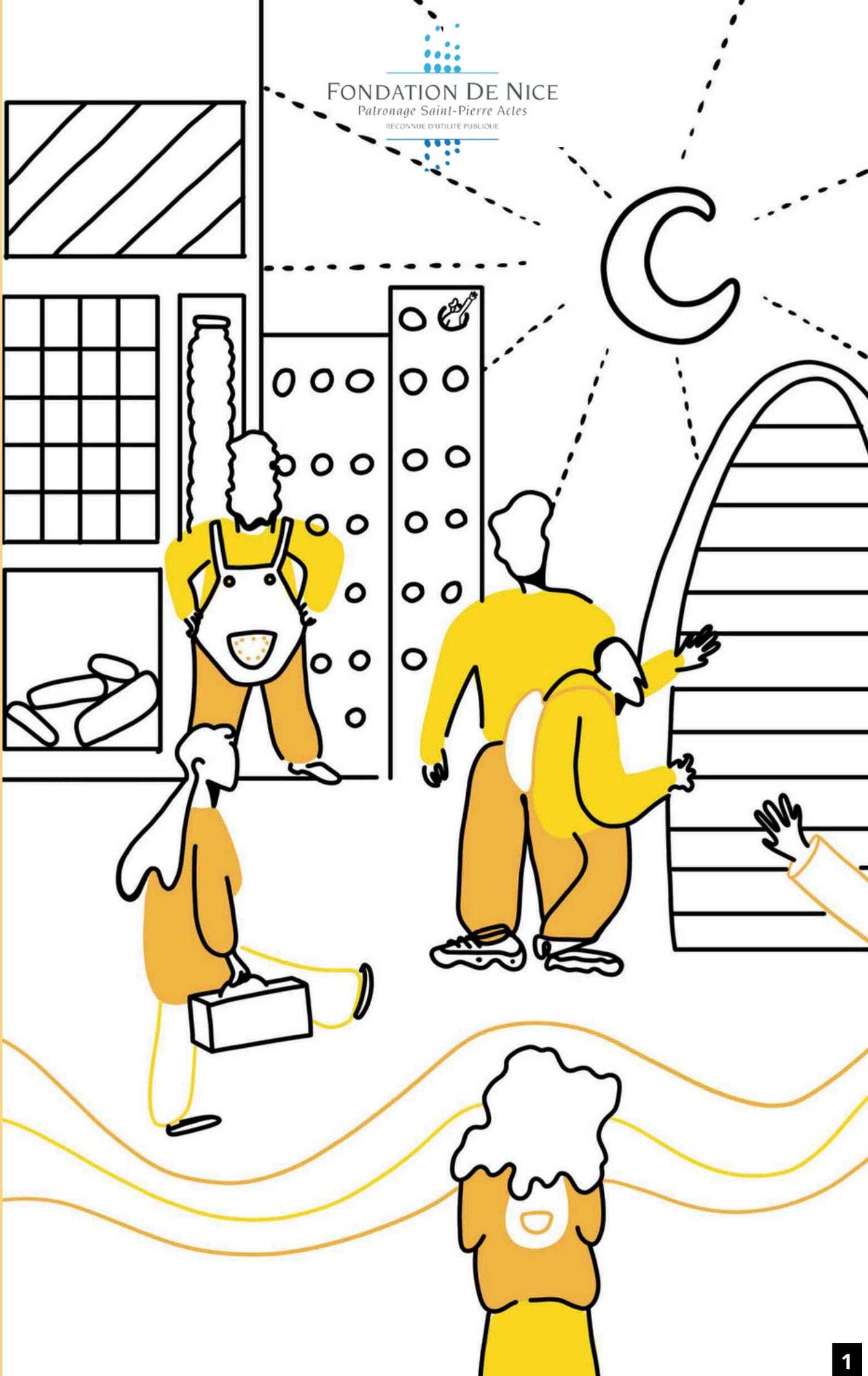


TABLE DES MATIÈRES

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION	01
Le mot de la Fondation	
LE DOMAINE D'ACTIVITES HEBERGEMENT / LOGEMENT	07
LE GRAND FORMAT	09
Précarité et insertion professionnelle	
CHIFFRES CLES HALTE DE NUIT	12
LA HALTE DE NUIT	13
TEMOIGNAGE	14
CHIFFRES CLES ULAM	16
PORTRAIT	
Travailleur socio juridique : Kezako ?	17

CHIFFRES CLES CHRS	19
EVALUATION EXTERNE CHRS	20
LOGIQUE DE PARCOURS	22
PERSPECTIVES	24
CONCLUSION	25



REFUSER LA FATALITÉ DE L'EXCLUSION

En 2024,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 24 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 32 millions d'euros, la Fondation accompagne près de 12 000 personnes chaque année et gère 593 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social,

qui se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Ce secteur concentre 72 % des logements gérés par la Fondation (425 sur 593) et a la particularité de se déployer dans 12 communes dans les vallées. Ses activités mobilisent 50 % du budget de la Fondation. Il a notamment étendu en 2024 les actions de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile sur l'Ouest du département.

Le Secteur Accès à l'Emploi,

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).
- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi séniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet COACH).

- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le secteur accès à l'emploi est étendu de Grasse à Menton, il concentre ses actions sur la bande littorale et déploie ses actions sur 12 sites. Il a intégré en 2024 deux nouveaux sites liés à l'extension des actions Appui intensif emploi et Redynamisation emploi seniors sur Nice.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles,

réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagnés et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).
- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le secteur a réorganisé le domaine de l'Enfance en 2024 et accueille désormais des enfants confiés dès l'âge de 3 ans.

Le Siège Social,

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, l'unité RH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

3 faits marquants en 2024

Une année d'avancée pour l'emploi dans notre secteur avec l'extension du Ségur pour tous

Le 4 juin 2024, le gouvernement décidait par arrêté d'étendre le bénéfice de la revalorisation salariale dite « Ségur pour tous » de 238 euros bruts pour tous les salariés de notre branche soit 147 salariés pour la fondation (secteur accès à l'emploi, siège social, fonctions administratives et services généraux, direction) injustement exclus depuis 2022.

Nous réclamions cette mesure afin de rétablir une égalité de traitement au vu de l'égale contribution de tous aux missions de solidarité de la Fondation. Saluons cette avancée positive en faveur d'une meilleure reconnaissance des contributions de l'ensemble de nos métiers. Hélas, cette revalorisation salariale qui représente un coût de 700 000 euros sur 2024 intégrant la rétroactivité n'a pas été intégralement compensée par l'Etat et a fragilisé notre équilibre budgétaire.

La réorganisation du siège social

Afin d'anticiper le départ en retraite de notre DAF prévue en 2026, nous avons restructuré le siège social autour de fonctions de responsable RH, administrative/financière et paye en vue de doter chaque unité d'un expert fonctionnel.

Nous avons également accompagné le déploiement d'un nouveau SIRH et d'un logiciel de dématérialisation du circuit de la facture afin de moderniser et sécuriser nos process.

Nous travaillerons en 2025 à structurer l'échelon supérieur de direction des fonctions support RF et DAF.

Le développement malgré les incertitudes budgétaires et des coups d'arrêt

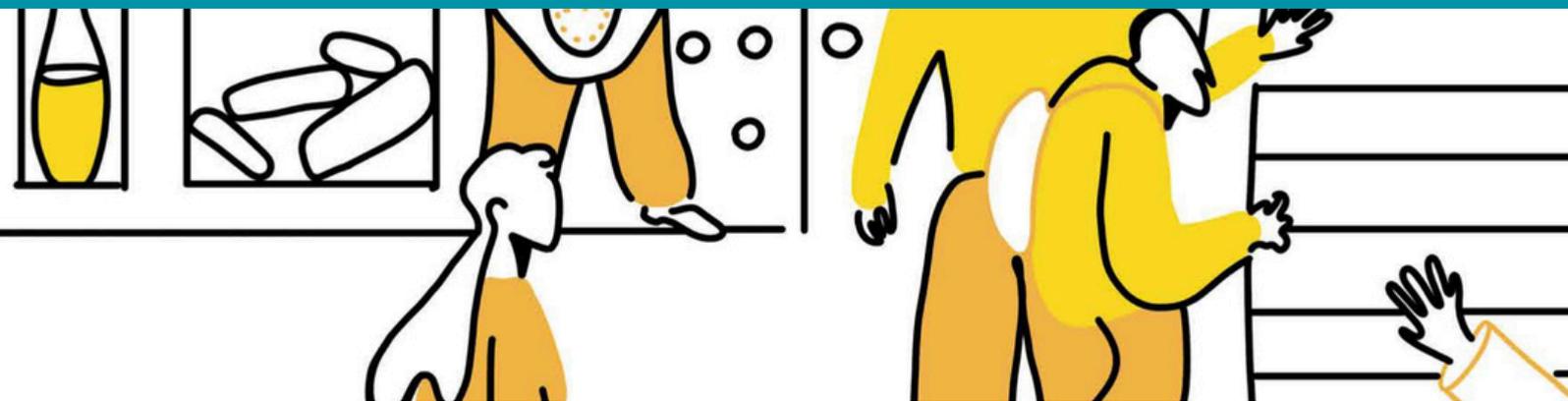
Malgré un contexte d'austérité, nous avons continué à développer nos actions en complétant nos interventions à l'Ouest du département (Unité logement d'Accompagnement mobile sur la prévention des expulsions locatives à Grasse-Cannes-Antibes), à Nice (extension des actions d'accompagnement des allocataires du RSA) et au bénéfice d'enfants dès 3 ans placés au titre de la protection de l'enfance.

L'action d'accompagnement à l'emploi des déplacés de guerre Ukrainiens s'est arrêtée prématurément en novembre 2024 suite à des réductions budgétaires comme l'équipe mobile emploi.

La non compensation du Ségur, les annonces tardives de réduction de subvention nous ont mis en difficulté et ont entraîné des suppressions de postes (Plateforme de services jeunes, SPEL, Halte de nuit, Flash Emploi, Cap entreprise, Equipe mobile Emploi.....). Cela doit nous engager à la prudence en 2025.

Les perspectives 2025

- Préserver l'emploi et le périmètre de nos actions : obtenir la compensation du Ségur pour 2024 soit environ 500 000 euros à la suite du recours formé contre l'Etat ainsi que des crédits supplémentaires pour 2025
- Accompagner la restructuration des fonctions support du siège social face aux enjeux
- Poursuivre l'expérimentation d'actions innovantes dans le but de répondre aux besoins d'accompagnement du public : recherche-action avec l'Université sur le mandat numérique dans l'activation des aides sociales, valorisation du travail-pair, extension du Un Chez Soi jeunes, accueil durable et bénévoles d'enfants placés chez des tiers...



La Fondation de Nice refuse la fatalité de l'exclusion. En 2024 le secteur accompagnement social et médico-social a fortement contribué à l'atteinte de cet objectif. Il a agrandi son territoire d'intervention sur la zone Antibes/Cannes/Grasse afin de décliner des actions de prévention du mal-logement et des expulsions locatives tout en s'adaptant à la transformation de la typologie du public demandeur d'asile.

L'amélioration continue de la qualité de l'accompagnement est restée au cœur des réflexions et des pratiques ; deux évaluations au CHRS et au CSAPA ont mis en avant la qualité du travail fourni par les professionnels de ces deux équipes. Affichant une volonté d'innover en continu pour améliorer et enrichir ses pratiques, la Fondation de Nice a confié à Hétis la réalisation d'une capitalisation de son expérience dans le champ de la pair aide, particulièrement représentée dans le secteur accompagnement social et médico-social. Ce travail a permis de valoriser les apports du savoir lié au vécu, clarifier le positionnement de la Fondation et va permettre un plus grand rayonnement de l'organisation sur ces questions.

En outre, les activités déployées au sein du tiers lieu alimentaire et durable Lou Pantaiï (épicerie et jardin) contribuent à œuvrer pour une transition écologique et solidaire, visant à réduire les dépenses contraintes des ménages en matière d'alimentation, d'énergie et de mobilité, sensibiliser les salariés et les personnes accompagnées à des comportements plus éco-responsables.

Ces développements et adaptations se sont déroulés dans un contexte d'incertitude budgétaire et sur des délais d'exécution contraint. Malgré cela, les équipes du secteur social et médicosocial ont relevé des défis importants en 2024, poursuivi leur accompagnement auprès des publics les plus vulnérables, en lien étroit avec des partenaires associatifs et les financeurs. La prévalence des troubles psychiques parmi les personnes accompagnées est constatée par les professionnels de terrain depuis 2022 ; cette question est au cœur des préoccupations de l'organisation et une augmentation du nombre d'évènements indésirables graves a été constatée en 2024.

Certaines files actives ont également fortement augmenté en 2024, comme par exemple celles du CAARUD ; plusieurs équipes se posent la question de la fluidification des dispositifs et mettent en place des actions concrètes dans ce sens.

Nous avons poursuivi la mise en place d'approches simultanées autour de l'accès au logement et l'accès à l'emploi dans le cadre de l'action COACH initiée par la DIHAL en lien avec le CHRS et la plateforme emploi en vue d'accentuer le décroisement des approches et favoriser la sortie vers le logement par des ressources liées à l'activité, dans une démarche d'aller vers et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Un cycle de formation autour du développement du pouvoir d'agir a démarré en 2024 et se poursuivra, avec comme objectif la montée en compétences de l'ensemble des professionnels sur ce sujet.

Pour 2025, nous poursuivrons avec conviction nos missions de solidarité envers un public vulnérable.

Zeina ZARIF-BRAYE
Directrice de secteur

Caroline POGGI-MAUDET
Directrice générale

LE DOMAINE D'ACTIVITES HEBERGEMENT / LOGEMENT

Le domaine d'activités Hébergement Logement a pour mission de mettre à l'abri, d'héberger et d'accompagner des personnes en situation de précarité (sans domicile stable, sortants de détention, femmes victimes de violences, ...). Les équipes au sein de ce domaine d'activité interviennent dans les divers champs de l'hébergement et du logement, de la mise à l'abri d'urgence à la prévention des expulsions locatives. Les principaux établissements et dispositifs dans ce domaine sont le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, l'Unité Logement Accompagnement Mobile et la Halte de Nuit Bruno Dubouloz.

Le **Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale** accueille, héberge et accompagne dans la globalité (accès aux droits et exercice de leurs devoirs, obtention de ressources, aide budgétaire, insertion professionnelle, promotion de la santé, soutien à la parentalité, accès au logement, ...), des personnes connaissant des difficultés et/ou en situation de rupture sociale. Ces actions visent l'accès le développement à l'autonomie à l'accès à un logement. L'ensemble des hébergements sont situés sur les villes de Nice et Menton.

L'**Unité Logement Accompagnement Mobile** assure un soutien aux ménages dans la définition de leur projet et stratégie logement afin de faciliter l'accès et l'intégration dans un logement adapté à leur situation. L'accompagnement proposé favorise le maintien dans les lieux en cas d'impayés de loyers et/ou de troubles de jouissance, en assurant entre autre une médiation entre le bailleur et le ménage.

La **Halte de Nuit Bruno Dubouloz** propose une mise à l'abri à destination d'un public en situation d'errance qui repose sur des principes de gratuité, d'inconditionnalité d'accueil de sans domicile même avec leurs animaux de compagnie. L'établissement offre aux personnes sans logement et en situation de grande précarité, un endroit chaleureux, sécurisé et sécurisant pour passer la nuit sans limitation de durée.

Le projet s'adresse aux grands marginaux isolés avec un parcours de rue important ; la priorité est donnée aux personnes âgées.



CHIFFRES CLES

964 ménages accompagnés par les équipes

64,4 ETP dont 46,5 ETP de travailleurs sociaux

**9 Stagiaires accompagnés sur l'ensemble du
Domaine d'Activités**

4,8 Millions d'euros de budget

3 Travailleurs Pairs

4 financeurs principaux

FAITS MARQUANTS 2024

CHRS

ULAM

HDN

DA H & L

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

Toute l'année : E-learning Politique Logement

Places à la main du 115

Janvier

Février

Séminaire des Personnes
Accompagnées

Formation et évolution
Logiciel métier

Repas partagé Cuisine
Mode d'Emploi

Mars

Avril

Stabilisation de la
Multiréférence

Mise en place Ateliers
Collectifs

Mai

Séminaire secteur

Journée logement

Juin

Arrivée nouvelle
coordinatrice

Augmentation capacité
accueil femmes de 3 places

Evaluation externe

Septembre

Ouverture Antenne Ouest

Réajustement Poste
Travailleur Pair

Elaboration en équipe du
cahier des charges du nouveau
logiciel métiers

Octobre

Nouveau planning Agent
d'Accueil

Restitution Evaluation
Externe

Création et coordination
d'ISN Hébergement

Participation Rapport
Mal Logement

Novembre

Décembre

Journée cohésion d'équipe

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

PRECARITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'accès à un logement stable et à un emploi sont deux piliers essentiels pour permettre une inclusion durable dans la société.

Les obstacles à l'insertion professionnelle

Les personnes en situation de précarité cumulent souvent des difficultés qui entravent leur insertion sur le marché du travail. Parmi ces freins, on retrouve l'absence de logement stable qui complique l'accès aux droits sociaux et aux services d'accompagnement. De plus, le manque de formation et de qualification constitue une barrière supplémentaire, rendant difficile l'obtention d'un emploi stable et bien rémunéré.

La santé physique et mentale est également un facteur crucial. De nombreuses personnes en situation de grande précarité souffrent de problèmes de santé non pris en charge, ce qui limite leur capacité à travailler. Par ailleurs, la stigmatisation sociale et le manque de réseau professionnel rendent plus ardu l'accès à des opportunités d'emploi.



Face à ces défis, plusieurs dispositifs d'accompagnement existent pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Des structures comme les missions locales, France Travail et les entreprises d'insertion proposent également des solutions adaptées. Les dispositifs d'Insertion par l'Activité Économique offrent une première expérience professionnelle aux personnes éloignées du marché du travail. Ces dispositifs permettent de développer des compétences techniques et comportementales, facilitant ainsi l'accès à un emploi durable. De même, le recours à des formations qualifiantes et à des contrats aidés constitue une stratégie efficace pour favoriser le retour à l'emploi.

Pour améliorer l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité, il est essentiel de renforcer la coordination entre les différents acteurs sociaux et économiques. Le développement de partenariats avec les entreprises est primordial pour favoriser l'embauche et lutter contre les préjugés. De plus, il est nécessaire de promouvoir des approches globales intégrant logement, emploi et accompagnement social. Un suivi personnalisé, associant formation, accès aux soins et soutien psychologique, apparaît comme une condition indispensable pour garantir une insertion durable. Enfin, la sensibilisation du grand public et des employeurs aux enjeux de l'exclusion sociale demeure un levier crucial pour favoriser une société plus inclusive et solidaire.

En conclusion, l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité repose sur une approche globale et coordonnée, impliquant l'ensemble des acteurs de la société. Si les défis restent nombreux, les initiatives existantes montrent que des solutions efficaces peuvent être mises en place pour favoriser une inclusion durable et lutter contre la grande exclusion.

Le **CHRS** s'appuie sur la Plateforme Emploi de la Fondation de Nice pour accompagner les personnes hébergées vers l'emploi. En 2024, 98 bénéficiaires ont profité de cet accompagnement personnalisé, assuré par une équipe de cinq intervenants. Ces professionnels mutualisent leurs ressources, croisent leurs expertises et organisent des événements pour favoriser l'insertion.

L'accompagnement est basé sur les souhaits des bénéficiaires et s'appuie sur des méthodes éprouvées comme la médiation active et l'IPS. Divers outils sont utilisés : découvertes métiers, bilans de potentiel, périodes de mise en situation professionnelle, forums et visites d'entreprises. La Plateforme s'appuie aussi sur les dispositifs de la Fondation, comme l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active et les chantiers d'insertion. Enfin, un suivi est assuré pour garantir une intégration durable dans l'emploi.



L'**ULAM** accompagne individuellement ses bénéficiaires vers l'emploi, avec un suivi personnalisé incluant des simulations d'entretien et un soutien post-embauche. Le service collabore avec Cap Entreprise et Flash Emploi pour faciliter l'accès aux offres non pourvues et proposer des ateliers collectifs.

Pour les plus éloignés de l'emploi, l'AAVA aide à la réinsertion progressive et au rétablissement de la confiance en soi. Des partenariats avec des entreprises d'insertion et des formations comme celles d'Alter Egaux complètent l'offre d'accompagnement. Cette approche globale permet aux bénéficiaires d'échanger et de se soutenir mutuellement.

En 2024, l'ULAM a joué un rôle clé dans l'insertion professionnelle et l'accès au logement. 29 personnes ont retrouvé un emploi et plusieurs ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Le service a aussi sensibilisé aux enjeux de l'égalité et de la mixité professionnelle.

La **Halte de Nuit** a développé des partenariats spécifiques dans le champ de l'insertion professionnelle :

- Intervention de l'Équipe Mobile Emploi de la Fondation de Nice : Organisation de rencontres mensuelles pour favoriser le retour à l'emploi et lutter contre le non-recours.
- Collaboration avec la ressourcerie de la Fondation de Nice et "Premières Heures Chantier" : Deux bénéficiaires ont ainsi pu obtenir un CDD d'insertion sans conditions de sélection.

Les équipes du Domaine d'Activités Hébergement/Logement s'appuie sur les dispositifs internes de la Fondation de Nice, pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes en difficulté.



Entreprise d'Insertion

Cette structure réalise des travaux de rénovation (peinture, petite plomberie, électricité, ...) dans des locaux utilisés par la Fondation. Elle emploie des demandeurs d'emploi éligibles à l'insertion par l'activité économique, en contrat à durée déterminée d'insertion de 35 heures par semaine pour une durée de 4 mois renouvelables, avec un accompagnement personnalisé pour faciliter leur retour sur le marché du travail.



Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA)

Cet atelier de 15 places offre une mise en situation professionnelle immédiate, sans sélection ni prérequis, avec un encadrement renforcé et une activité productive jusqu'à 20 heures par semaine, rétribuée par un pécule.



Premières Heures en Chantier

Ce programme propose une reprise progressive d'activité aux personnes en situation de grande exclusion, principalement sans domicile ou hébergées en urgence. Les participants sont recrutés sans sélection ni prérequis, avec une montée en charge progressive de 4 à 20 heures par semaine, dans le cadre d'un Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) de 4 mois renouvelables. L'objectif est de faciliter l'accès à un emploi durable en utilisant le travail comme levier d'insertion sociale.

CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions de la **Halte de Nuit**

HDN

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

Mise à l'abri

179



156



46 places disponibles
(**26** pour les hommes, **20** pour les femmes depuis le 01/05)

Refusé(e)s par manque de places

710



138



99 %

de taux d'occupation

16290 nuitées pour l'année, dont **9782** nuitées hommes et **6508** nuitées femmes



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

LA HALTE DE NUIT : Un lieu ouvert et partenarial !



Renforcement des Partenariats pour une Prise en Charge Globale

En 2024, la Halte de Nuit a mis en place une stratégie de renforcement et de diversification de ses partenariats afin d'assurer une prise en charge globale de ses bénéficiaires. Cette démarche vise à répondre aux besoins multiples des usagers, en particulier dans l'accès aux soins, l'accompagnement social et l'insertion professionnelle.

Un accès Facilité aux Soins

Face aux difficultés rencontrées par les usagers pour accéder aux soins, plusieurs initiatives ont été mises en place en collaboration avec des structures médicales et sociales :

- Intervention de l'Équipe Mobile Santé et Précarité 06 (EMSP 06) : Une équipe pluridisciplinaire du CHU intervient une fois par mois pour effectuer des bilans de santé, coordonner les parcours de soins et orienter vers le système de santé classique.
- Intervention quotidienne de l'Équipe Spécialisée de Soins Infirmiers Précarité (ESSIP) : Présente matin et soir en semaine, cette équipe assure des soins de plaies, la gestion des traitements et un accompagnement vers les pharmacies et examens médicaux.
- Collaboration avec les Samu sociaux : Le Samu social de jour évalue les besoins médico-sociaux et coordonne les ouvertures de droits, tandis que le Samu social de nuit accompagne physiquement les personnes vers la Halte de Nuit et assure un soutien matériel.
- Accès aux soins pour les personnes sans couverture sociale : Orientation vers les permanences de l'Ordre de Malte et encouragement à l'ouverture des droits pour assurer une prise en charge durable.

Garantir une Alimentation de Qualité

Malgré une baisse des subventions, la Halte de Nuit a maintenu une offre alimentaire complète, considérant l'alimentation comme un élément essentiel du bien-être.

- Partenariat avec le Forum Jorge François : Distribution quotidienne de repas équilibrés.
- Soutien de la Banque Alimentaire : Fourniture de denrées tous les 15 jours pour compenser la suppression des desserts.
- Appui des boulangeries "Les Petits Marchands" et "Multari" : Livraison quotidienne de pain frais.
- Dons de Solidarité 06 : Apport de produits plaisir pour améliorer le quotidien des résidents.

Projets Solidaires et Actions de Sensibilisation

Un projet solidaire avec des élèves de première ASSP a permis d'organiser des activités intergénérationnelles favorisant le lien social et la sensibilisation à la précarité. Parmi ces activités, on retrouve :

- Ateliers soins des mains (manucure, massages)
- Ateliers artistiques et écriture (création d'une guirlande de Noël, carnet de vie)
- Ateliers cuisine et jeux (préparation de crêpes, Escape Game)

Insertion par l'Emploi

L'accès à l'emploi étant un levier essentiel d'insertion, la Halte de Nuit a développé des partenariats spécifiques :

- Intervention de l'Équipe Mobile Emploi de la Fondation de Nice : Organisation de rencontres mensuelles pour favoriser le retour à l'emploi et lutter contre le non-recours.
- Collaboration avec la ressourcerie de la Fondation de Nice et "Premières Heures Chantier" : Deux bénéficiaires ont ainsi pu obtenir un CDD d'insertion sans condition de sélection

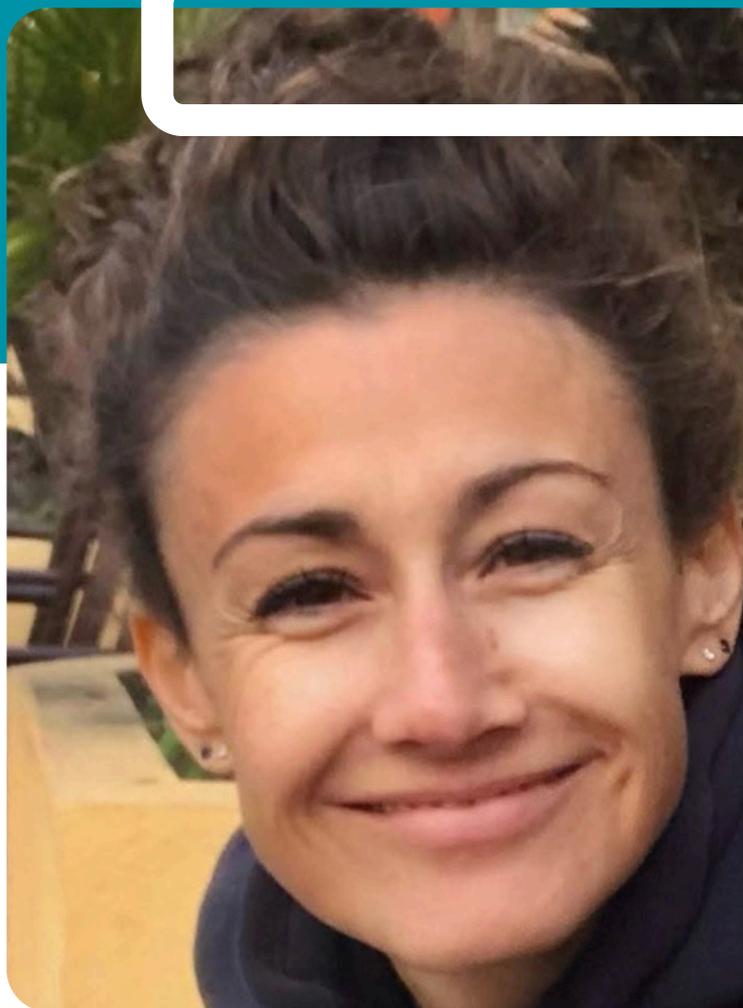
"TU EXISTES, TU AS DE LA VALEUR..."

...TU MÉRITES QU'ON PRENNE SOIN DE TOI"

C'est dans cet esprit que Laetitia, coiffeuse bénévole, intervient une fois par mois à la Halte de Nuit, de 15h à 18h. Elle propose gratuitement à nos résidents les prestations suivantes: coupes de cheveux, entretien de la barbe, brushing, couleur, soins capillaires.

Les bénéficiaires sont très assidus et rares sont ceux qui ne se présentent pas après avoir pris rendez-vous. Ce fort engouement démontre l'importance de ce service et son impact positif sur leur bien-être.

Laetitia, par son implication, son écoute et sa générosité, a su créer un véritable lien de confiance avec nos résidents. Chaque mois, ils attendent avec impatience son intervention, preuve que prendre soin de soi est une étape clé du rétablissement.



Afin d'illustrer cette activité, nos résidents Maryse et Yassine ont interviewé Laetitia et plusieurs bénéficiaires ont accepté de témoigner et de partager leurs ressentis.

Qu'est-ce qui t'a donné envie de faire du bénévolat ici, à la Halte de Nuit ? *"L'envie de donner de mon temps."*

Si tu devais décrire ton engagement en un mot ? *"Richesse et Humanité, car les rencontres ici sont une vraie richesse humaine."*

Pour toi, en quoi une coupe de cheveux peut-elle changer quelque chose ? *"Une coupe de cheveux permet de se présenter aux autres, de se sentir mieux, plus léger ...Parfois, de se redécouvrir."*

Qu'as-tu appris en coiffant ici ? *"Que la vie n'est pas un long fleuve tranquille."*

Si tes ciseaux pouvaient parler, que diraient-ils ? *"Ils seraient intarissables sur la beauté de l'humain."*

Que retiens-tu de cette année de bénévolat ? *"Que de belles rencontres."*

Est-ce que cette expérience a changé ta vision du métier ou tes projets ? *"Oui, j'aimerais donner encore plus de mon temps dans le bénévolat."*

Un message à transmettre aux bénévoles, aux usagers ou aux lecteurs ? *"Venez sans crainte, ce n'est que du bonheur."*



"Nous sommes des femmes de la Halte de Nuit et nous sommes très heureuses de vous parler de Laetitia, notre coiffeuse. Elle est notre rayon de soleil. Elle nous écoute, comprend nos attentes, nous conseille et réalise nos envies. Son professionnalisme est indéniable, mais ce qui prime avant tout, c'est sa passion et son amour du métier.

Elle nous coiffe avec douceur et nous pouvons parler de tout et de rien. Ce qui nous touche le plus, c'est qu'elle donne de son temps pour nous, sans rien attendre en retour. Ce genre de personnes est rare ... Alors, à l'unisson, femmes et hommes de la Halte, nous lui disons merci – et dans ce cas, ce mot est bien trop faible."



"Mille fois merci, merci, merci à Laetitia, notre coiffeuse. Ce fut un moment formidable. Et désolé d'avoir présenté non pas une tête avec des cheveux, mais une jungle ! Dans ces instants, je ne suis plus seul, je ne suis plus abandonné." Chafik, résident de la Halte de Nuit.

UN PETIT GESTE, UN GRAND IMPACT

À travers ces moments de soins, nous observons combien prendre soin de soi est un levier puissant pour retrouver confiance et dignité. Grâce à Laetitia, et à tous ceux qui s'engagent à nos côtés, la Halte de Nuit continue de faire en sorte que chaque personne accueillie puisse se sentir écoutée, soutenue et valorisée.

Parce qu'un simple coup de ciseaux peut parfois raviver une étincelle et redonner à chacun l'envie d'avancer.

CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions de l'Unité Logement d'Accompagnement Mobile

ULAM

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

408 situations accompagnées



Le pourcentage de mesures par action

ASLL

30 %

APDL

33 %

SPEL

30 %

732 mesures d'accompagnement réalisées

L'ULAM intervient sur l'ensemble du département



2195 interventions (visites, RDV, accompagnements extérieurs)

Ménages ayant retrouvé un emploi

26

Plan d'apurement mis en place

58 accords

Impayés résorbés

35 dossiers



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

TRAVAILLEUR SOCIO-JURIDIQUE : KESAKO ????

Les ménages accompagnés par l'ULAM sont, pour la majorité, en procédure d'expulsion locative ou confrontés à des difficultés locatives. Les bénéficiaires sont confrontés à des complexités juridiques qu'ils ne sont pas toujours en capacité de maîtriser et/ou d'appréhender. Ainsi, il n'est pas rare que ces mêmes bénéficiaires ne connaissent pas le contexte juridique de la situation dans laquelle ils se trouvent, ce qui les empêche de faire valoir leurs droits.

La Travailleuse Socio-Juridique a été recrutée sur le service en septembre 2022 avec pour objectif d'apporter une plus-value dans la qualité de l'accompagnement proposé. Elle n'a cependant pas vocation à se substituer au droit commun.

Depuis l'arrivée de Manon dans le service, l'équipe note que sa technicité apporte une plus-value sur tout l'aspect juridique des ménages accompagnés. Cela permet également de pouvoir créer un lien différemment pour des bénéficiaires dont la procédure d'expulsion est une source d'angoisses qu'ils peinent à comprendre. Sa capacité à vulgariser les différents termes juridiques complexes simplifie la compréhension qu'en ont les ménages.

Elle intervient principalement autour de la procédure d'expulsion, sur de l'informatif, sur l'accompagnement à la demande d'A.J pour que les bénéficiaires puissent être représentés, en amont des audiences, et/ou en accompagnement physique aux audiences si les ménages ne sont pas représentés. Elle est également facilitatrice de lien pour négocier auprès des huissiers/avocats. C'est aussi une personne ressource sur toutes les procédures juridiques que les bénéficiaires peuvent rencontrer (divorce, insalubrité, violence, droit du travail, ...), mais aussi pour l'équipe qui sait la solliciter pour avoir une meilleure connaissance du cadre légal. Son accessibilité et sa capacité à faire des recherches spécifiques en fonction des demandes des ménages accompagnés permet d'apporter une réponse personnalisée et rapide.

Les apports notables depuis l'arrivée de Manon :

- Montée en connaissance/compétence de l'équipe sur l'aspect juridique
- Apport de sérénité/confiance dans les infos transmises aux Personnes Accompagnées
- Création d'un lien de confiance avec les ménages
- Efficacité de l'accompagnement
- Rapidité pour avoir une réponse à destination des personnes accompagnées

MANON: TRAVAILLEUSE SOCIO-JURIDIQUE À L'ULAM

Comment définirais-tu ton rôle au sein de l'ULAM et quelles sont tes missions ?

"Mon rôle est d'apporter une expertise juridique sur les accompagnements qui le nécessite avec 3 missions principales :

- *Une mission d'information générale pour l'équipe (questions et veille juridique) mais surtout pour les bénéficiaires, aussi bien concernant des questions juridiques directement liées au logement que des thèmes juridiques très divers (droit privé et public). Par exemple la procédure d'expulsion, procédure de saisie, JEX, droit de la famille, droit pénal, insalubrité, ...*
- *Une mission d'accompagnement individuel des bénéficiaires : prévoir des entretiens dédiés aux difficultés juridiques, constitution de demande d'aide juridictionnelle, préparation aux audiences et accompagnement aux audiences si nécessaire, mise en relation avec les tribunaux, les avocats et huissiers.*
- *Une mission d'aide rédactionnelle apportée aux bénéficiaires. Notamment de courriers, d'actes précontentieux et à titre subsidiaire de courriers et conclusions adressés au juge".*

Qu'est ce qui, selon toi, reflète la nécessité d'accompagner juridiquement les bénéficiaires ?

"Le droit régit notre vie quotidienne, le juridique est indispensable. Depuis 2 ans, je constate que les bénéficiaires demandent souvent à me rencontrer, cela permet de faciliter la création d'un lien de confiance et un cadre rassurant dans des situations parfois très anxiogènes. Les questions peuvent être variées, ce qui facilite la prise de parole et le champ des possibles dans notre accompagnement".



Quelles sont, selon toi, les plus-values de ton poste dans les accompagnements lorsque qu'une procédure d'expulsion est en cours ?

"Tout d'abord, j'explique de façon simplifiée les étapes de la procédure d'expulsion, sujet assez complexe, pour que les bénéficiaires comprennent au mieux leur situation et puissent prendre des décisions en toute connaissance de cause. Parfois, cela permet la prise de conscience.

Aussi, je m'assure de l'accès au droit à la défense, par le biais de l'aide juridictionnelle, de demandes de report d'audience, de transmission des listes d'avocats spécialisés ou encore en les préparant aux audiences dans le but de défendre au mieux leurs intérêts. Les bénéficiaires témoignent souvent qu'avoir un interlocuteur spécialisé en droit est "sécurisant" et "rassurant".

As-tu un exemple d'accompagnement juridique où ta présence a été « aidante » pour le(s) bénéficiaire(s) ?

"Oui bien sûr, j'en ai plusieurs.

L'un des derniers concernait un Monsieur en situation de handicap que mes collègues m'ont orienté. Ce monsieur habitait un logement non décent, particulièrement humide, lui causant des problèmes de santé assez graves. Malgré la venue des services d'hygiène, le bailleur ne souhaitait pas agir et Monsieur expliquait « avoir baissé les bras ». Nous avons tenté une médiation non concluante avec le bailleur, puis nous avons aidé Monsieur à la rédaction de courriers et mise en demeure. En parallèle, nous l'avons aidé à trouver un avocat spécialisé, à obtenir l'aide juridictionnelle et à entamer une procédure judiciaire. A ce jour, le bailleur l'a relogé rapidement et Monsieur est accompagné par son avocate pour obtenir une indemnisation."

Est-ce que l'équipe te sollicite suffisamment et à bon escient ?

"Depuis 2 ans je constate que mon poste est en perpétuelle évolution. Les sollicitations sont de plus en plus nombreuses, ce qui est très satisfaisant. Je pense que le poste pourrait être davantage sollicité, ce qui est en bonne voie. Pour moi, c'est toujours à bon escient, j'oriente ensuite si besoin."

Comment ton temps de travail est réparti entre accompagnement social et accompagnement juridique ?

"Le volet juridique occupe environ 40% de mon temps de travail, alors que la demande représente bien plus. Mais mon poste évolue, le temps d'accompagnement social à vocation à diminuer."

CHIFFRES-CLES 2024

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2024. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du CHRS

CHRS

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE



Un parc d'hébergement composé de 149 appartements

3055
entretiens
effectués

96 %

Taux d'occupation CHRS

73 268

Journées réalisées sur
les mesures CHRS avec
Hébergement

Taux de rotation des effectifs au sein du CHRS en 2024

22 %

Durée moyenne de séjour pour les personnes sous-main
de justice dans le dispositif ATSD

5,75 mois

Nombre de ménages reconnus prioritaires DALO, dont
5 en attente depuis plus de 12 mois.

20

98 personnes accompagnées par la plateforme Emploi de la Fondation de Nice, dont
42% d'entre elles ont repris une formation ou un emploi.

**350 personnes accompagnées
par le service**



16 personnes accompagnées
dans le cadre du projet Job
Coach, dont 12 qui ont
travaillé pendant la période
(CDI/CDD....)

48 %

des situations
accompagnées dans
le cadre du CHRS
sont des personnes
isolées

29 %

des personnes
accompagnées ont
plus de 50 ans

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION



FONDATION DE NICE
Patrimoine Saint-Pierre Aïda

L'ÉVALUATION EXTERNE DU CHRS

L'évaluation est une obligation légale qui se déroule tous les 5 ans pour les ESSMS. La réforme de ce processus d'évaluation a démarré en 2021. Elle est issue du décret n° 2021-1476 du 12 novembre 2021 relatif au rythme des évaluations de la qualité des ESSMS et de son décret modificatif n° 2022-695 du 26 avril 2022.

En ce sens, en octobre 2024, le CHRS a été évalué par CIDEES Certification dans le cadre du dispositif national de la HAS. Cet exercice a été l'occasion de prendre du recul sur nos pratiques, de valoriser nos points forts et d'identifier des pistes d'amélioration pour continuer à offrir un accompagnement de qualité aux usagers.

L'évaluation externe du CHRS Fondation de Nice met en lumière les forces et les atouts de l'établissement dans l'accompagnement des publics en situation de vulnérabilité. Cette synthèse présente les principaux points forts identifiés, ainsi que quelques axes d'amélioration pour renforcer la qualité des prestations.

Points forts de l'établissement

1. Un accueil et un accompagnement de qualité

Le CHRS Fondation de Nice se distingue par la bienveillance et le professionnalisme de ses équipes. Les résidents soulignent un accueil chaleureux et une écoute attentive de leurs besoins.

L'équipe pluridisciplinaire assure un suivi adapté à chaque situation, favorisant une insertion sociale et professionnelle progressive.

2. Un cadre de vie structurant et sécurisant

L'établissement offre un cadre de vie bien organisé et rassurant pour les usagers. Les locaux sont entretenus et adaptés aux besoins des personnes accueillies. Le respect des règles de vie collective et l'implication des résidents dans la gestion quotidienne favorisent une dynamique positive et responsabilisante.

3. Un accompagnement social et psychologique personnalisé

L'évaluation met en avant l'efficacité des dispositifs d'accompagnement individualisé. L'équipe socio-éducative adapte ses interventions en fonction des parcours et des besoins spécifiques des résidents. L'accès à un soutien psychologique constitue un atout majeur pour favoriser la reconstruction et l'autonomisation des usagers.

4. Des partenariats solides et dynamiques

L'établissement bénéficie d'un réseau de partenaires institutionnels et associatifs efficace, facilitant l'orientation des résidents vers des solutions adaptées (logement, emploi, soins médicaux, ...). La collaboration avec ces acteurs renforce l'impact des actions menées et améliore l'accompagnement global.

5. Un engagement fort dans l'amélioration continue

La direction et les équipes du CHRS sont engagées dans une démarche d'amélioration continue des services. L'écoute des résidents, la formation régulière du personnel et l'évaluation des pratiques favorisent une adaptation constante aux besoins du public accompagné.

Axes d'amélioration

Bien que le CHRS Fondation de Nice présente de nombreux atouts, l'évaluation externe souligne quelques points d'attention :

- Renforcement du suivi post-hébergement : améliorer l'accompagnement à la sortie du dispositif pour garantir une insertion durable.
- Optimisation des ressources matérielles et humaines : mieux adapter les moyens à la croissance des besoins des résidents.
- Développement des actions de sensibilisation et d'information : promouvoir davantage les services et les dispositifs d'accompagnement disponibles.

Il ressort de cette évaluation que le CHRS de la Fondation de Nice offre un accompagnement de qualité, adapté aux besoins de ses résidents, grâce à une équipe engagée et un réseau de partenaires efficace. En consolidant ses actions, et en optimisant certains dispositifs, l'établissement pourra renforcer encore davantage son impact et son efficacité au service des publics vulnérables.

Appréciation globale de l'Évaluateur Externe

L'évaluation s'est déroulée sur deux jours.

Six personnes accompagnées ont été reçues pour en entretien.

L'équipe des évaluateurs tient, dans un premier temps, à remercier les professionnels, la direction du CHRS et la direction de la Fondation de Nice pour leur implication et leur engagement durant l'évaluation.

Le coordonnateur de l'évaluation remercie également la direction de l'ESSMS pour les échanges fournis et constructifs en amont de l'évaluation.

Cette interaction a permis de la préparer dans d'excellentes conditions et de fluidifier son déroulement lors des deux jours de visite.

Les très bons résultats de l'évaluation traduisent la qualité du projet d'accompagnement mis en place ainsi que la forte implication des professionnels et de la direction impliqués dans son déploiement. .

Les résultats de cette évaluation sont globalement très bons et les moyennes par chapitre illustrent la solidité du système qualité mis en place :

- 3,88/4 pour le chapitre des personnes accompagnées
- 3,54/4 pour le chapitre des professionnels
- 3,87/ pour la gouvernance/direction

Seuls cinq critères impératifs justifieront l'élaboration de plan d'action.

Il s'agit de critères portant sur la faiblesse du système mis en place pour les plaintes et réclamations et pour le plan de gestion de crise et de continuité de l'activité.

En conclusion, l'équipe des évaluateurs salue les très bons résultats de cette évaluation et invite les équipes du CHRS à poursuivre leur action afin que la qualité, basée sur le principe de l'amélioration continue, puisse s'inscrire dans la dynamique instaurée.

Logique de PARCOURS au CHRS: une approche dynamique et évolutive !

Le CHRS propose un parcours individualisé à l'ensemble des personnes accompagnées. Un diagnostic global est réalisé lors de l'entrée (évaluation des besoins en matière de logement, santé, emploi, budget, droits, lien social, etc.) et un projet personnalisé est co-construit entre la personne et l'équipe pluridisciplinaire. Ce projet personnalisé dispose d'objectifs clairs, évolutifs, et régulièrement réévalués.

Ce travail est réalisé dans le respect du rythme de la personne, et les professionnels prennent soin de reconnaître les étapes franchies, de valoriser les progrès, même modestes.

Le parcours n'est pas linéaire : il peut y avoir des allers-retours, des périodes de stagnation ou de rupture.

Dans le cadre de l'accompagnement en CHRS, mettre en avant la logique de parcours revient à dépasser une approche figée de la réinsertion pour inscrire chaque situation dans une dynamique de cheminement, en lien avec les ressources du territoire et dans le respect des temporalités et aspirations de la personne.



L'objectif est de favoriser l'autonomie à terme, sans précipiter ni figer la personne dans une étape. Intégrer des "sas de transition" (logements temporaires, dispositifs passerelles) peut aider à fluidifier le parcours.

Durant le parcours de la personne accompagnée, l'équipe du CHRS assure une coordination avec les partenaires de la santé, de l'emploi, du logement, de la justice, etc. Le séjour au CHRS doit être un maillon du parcours de la personne, pas une fin en soi.

Développer le pouvoir d'agir : la capacité à faire des choix, à comprendre les enjeux, à s'approprier son parcours.

UN PARCOURS, DES INTERVENANTS ... !

IME / IMPRO

Etablissement spécialisé accueillant des enfants et adolescents en situation de handicap, leur offrant un accompagnement éducatif, thérapeutique et pédagogique adapté à leurs besoins.

ACCUEIL TEMPORAIRE DES SORTANTS DE DÉTENTION

Le dispositif "ATSD" est un programme qui vise à soutenir les personnes sortant de prison en leur offrant un accompagnement social, administratif et professionnel pour favoriser leur réinsertion et prévenir la récurrence.

CAARUD

Un Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) est un lieu de soutien et d'accompagnement pour les personnes consommant des substances psychoactives, visant à réduire les risques liés à leur consommation.

LACASTAGNE Lulu
CHRS STABILISATION
62 Bd des expériences
06000 Fondation de Nice

Madame La Directrice Générale
Fondation de Nice

Objet : Parcours d'insertion

J'ai l'honneur de vous faire savoir que pour la première fois de ma vie j'ai choisi d'adhérer à des propositions qui m'ont été faites. En effet, à la suite d'une enfance marquée par des violences intra-familiales importantes, j'ai été placé dans différentes structures, puis en IME et IMPRO.

S'en sont suivis 23 ans de parcours chaotique, enchaînant les périodes de rue et d'incarcérations avec pour seuls amis fidèles la violence et l'alcool.

De récidive en récidive, mon profil a suscité l'attention de ma Conseillère d'Insertion et de Probation, qui a soumis ma candidature en commission Accueil Temporaire des Sortants de Détention de la Fondation de Nice.

Malheureusement ma première expérience en hébergement semi-collectif m'a replongé dans un contexte relationnel difficile, et je suis repassé à l'acte. Cela s'est soldé par mon exclusion du dispositif et de l'hébergement.

Mes référents de la Fondation de Nice ont su entendre ce comportement comme l'expression de ma détresse et ont maintenu l'accompagnement en m'inscrivant dans le dispositif Hors Les Murs.

J'étais donc de nouveau à la rue mais j'ai pu être assuré du soutien de ma référente CHRS pour une recherche de solutions. Nous avons pu nous appuyer sur le CAARUD de la Fondation de Nice, qui me recevait pour que je puisse rester propre, laver mon linge, entreposer mes affaires, être écouté, parler de ma consommation et faire le lien avec ma référente CHRS. J'ai ensuite pu intégrer un hébergement individuel, me permettant d'avoir enfin de l'intimité et un statut lambda.

Au fur et à mesure des rencontres, et des entretiens j'ai accepté de parler de ma consommation, de mes troubles du comportement et de travailler à la maîtrise de tout cela. En conséquence mon sommeil s'est amélioré, et j'ai enfin connu des périodes d'apaisement.

Ma référente travailleuse sociale, m'a soutenu dans des démarches de soins, administratives et de gestion budgétaire. Aujourd'hui je poursuis mon parcours d'insertion :

- soins,
- gestion du budget,
- paiement loyer et dettes,
- maîtrise de ma consommation,
- réalisation de mes obligations pénales, TIG effectué, obligation de soins
- adhésion libre à un soutien psychologique au CHRS au-delà de mon obligation pénale

La prochaine étape sera d'instruire une demande de curatelle renforcée. En effet, je souhaite être rassuré, palier à mon illettrisme et à ma gestion de budget sans cesse mise à mal par ma consommation d'alcool et de tabac. Ma persévérance a payé car depuis novembre dernier j'ai intégré le CHRS Stabilisation et je peux me projeter avec plus de sérénité.

La permanence du lien avec ma référente travailleuse sociale, l'hébergement autonome, l'étayage dans les démarches pendant ces deux dernières années m'auront permis de me confronter à des situations stressantes sans que cela ne se transforme en chaos comme auparavant.

Même si je reste encore à l'heure actuelle profondément ancré dans une logique de vie précaire qui est la mienne depuis toujours, la persévérance, la confiance en l'autre, la stabilité offerte et que j'ai accueillie, m'ont permis de croire que je peux vivre comme tout le monde.

J'ai même l'espoir à 46 ans de trouver un premier emploi, car je rencontre la Conseillère en Insertion Professionnelle de la Plateforme Emploi dans quelques jours.

Je me tiens à votre disposition afin de pouvoir-vous conter ultérieurement mon accès à un logement autonome et mon maintien dans l'emploi.

Veuillez agréer, Madame la Directrice Générale l'expression de mes salutations respectueuses.

Lulu LACASTAGNE

HORS LES MURS

Une mesure "HLM" en CHRS désigne un accompagnement social réalisé à l'extérieur du centre, auprès de personnes en logement autonome ou en situation précaire, pour favoriser leur insertion et leur autonomie

RÉFÉRENTE TRAVAILLEUSE SOCIALE

Le travailleur social en CHRS accompagne et soutient les personnes en situation de précarité en facilitant leur accès au logement, aux droits, à l'insertion professionnelle et à l'autonomie.

CHRS STABILISATION

Le CHRS offre un logement temporaire et un accompagnement social pour aider les personnes en grande précarité à retrouver un équilibre avant de se réinsérer durablement.

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE

Le soutien psychologique en CHRS vise à accompagner les résidents en difficulté en leur offrant une écoute bienveillante, un espace d'expression et un appui pour surmonter leurs souffrances psychologiques et favoriser leur réinsertion.

PLATEFORME EMPLOI

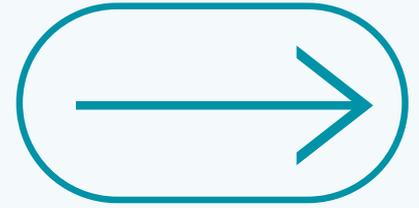
La plateforme emploi de la Fondation de Nice est un dispositif d'accompagnement et de mise en relation visant à favoriser l'insertion professionnelle des publics en difficulté.

CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE

Le CIP en CHRS accompagne les personnes en difficulté sociale et professionnelle dans leur parcours de réinsertion en les aidant à développer leurs compétences, à trouver un emploi et à s'intégrer durablement dans la société.

2025

PERSPECTIVES DU DOMAINE HEBERGEMENT & LOGEMENT



GENERAL

- Participation aux groupes transversaux du SIAO
- Pérennisation de la Semaine du Logement
- Collaboration forte avec le 115 notamment dans le cadre du SI SIAO

CHRS

- Appropriation de la convergence tarifaire des CHRS et élaboration du nouveau CPOM
- Réécriture du projet d'Etablissement
- Réflexion sur la participation financière des personnes accompagnées
- Réflexion autour de la mise en place d'un CVS

HDN

- Arrêt du dispositif dit des "passages "
- Extension de la capacité d'accueil
- Arrêt de la prestation sécurité
- Partenariat Samu Social Croix Rouge pour une action de bénévolat régulière à la HDN
- Prise en compte forte de l'environnement et du voisinage HDN

ULAM

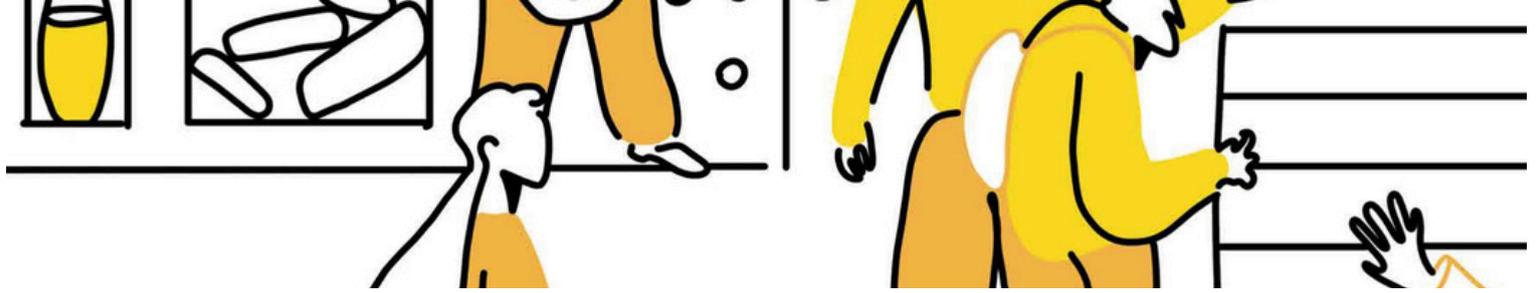
- Développement de l'Antenne Ouest
- Mise en place d'un nouveau logiciel métier
- Recherche d'hybridation des ressources des dispositifs pour 2026
- Développement des mesures FNAVDL

Contact et Information

Alexandre RICHON

 06 19 27 23 98

 a.richon@fondationdenice.org



CONCLUSION

L'année 2024 a été marquée par une intensification de nos engagements dans un contexte toujours plus incertain. Malgré les tensions budgétaires et l'arrêt de certains dispositifs, le domaine Hébergement & Logement a su faire preuve d'agilité et de résilience : extension de l'antenne Ouest de l'ULAM, évolution de la Halte de Nuit avec une capacité d'accueil renforcée et développement de partenariats pour une prise en charge globale, poursuite des actions autour de la prévention des expulsions, ancrage de la logique de parcours au sein du CHRS.

La qualité du travail accompli a été saluée, notamment à travers l'évaluation externe du CHRS, qui a souligné l'engagement des équipes, la pertinence de l'accompagnement et la dynamique d'amélioration continue.

Ces avancées s'inscrivent pleinement dans notre volonté de promouvoir le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, comme en témoigne le développement d'actions innovantes autour de l'accès au logement et à l'emploi (projet COACH, pair-aidance, formation au pouvoir d'agir...).

En 2025, nous poursuivrons cette dynamique avec plusieurs chantiers structurants : élaboration du nouveau Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), réécriture du projet d'établissement du Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), mise en place d'un nouveau logiciel métier à l'Unité Logement d'Accompagnement Mobile (ULAM), approfondissement des coopérations avec le SIAO, le 115 et les partenaires de terrain pour la Halte de Nuit.

Nous veillerons également à consolider nos actions dans une logique de durabilité, d'inclusion et de co-construction, avec une attention accrue portée à l'environnement des dispositifs et aux partenariats.

Nous tenons à saluer l'engagement sans faille des équipes, leur capacité à s'adapter et à maintenir un accompagnement de qualité auprès des plus vulnérables.

Nos remerciements vont également à nos partenaires et financeurs, dont le soutien reste indispensable pour refuser la fatalité de l'exclusion.



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.